

ANNEXE

Conditions Générales des Prestations

À REMPLIR ET À SIGNER

Les étapes d'inscription à réaliser à chaque rentrée scolaire :

- **Étape 1** : Je me connecte et mets à jour dans l'**Espace Famille** :
 - Les **informations sanitaires**,
 - Les **personnes autorisées** à récupérer l'enfant avec leur numéro de téléphone.
- **Étape 2** : Je transmets les documents suivants via la rubrique « Mes Documents à envoyer » :
 - Cette **ANNEXE** aux Conditions Générales des Prestations **signée**,
 - **L'avis ou les avis d'imposition** 2023 sur les revenus 2022,
 - **L'autorisation de prélèvement et le RIB**, si je choisis cette modalité de paiement,

Cochez une seule case :

- J'autorise l'Association PAREJ à consulter mon avis d'imposition transmis à l'établissement (**sauf Sainte-Foy**).
- Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition et j'accepte que les tarifs soient indexés sur la tranche de revenu la plus élevée.

- **Étape 3** : J'attends la validation de PAREJ (3 jours max).
- **Étape 4** : Je demande la **nouvelle inscription** à l'ALAE et/ou l'ALSH via la rubrique « Mes Inscriptions ».
- **Étape 5** : J'attends la validation de PAREJ (3 jours max).
- **Étape 6** : Je réalise **mes réservations** via la rubrique « Mes Réservations » selon les modalités présentées dans les Conditions Générales des Prestations.

Important : ces **6 étapes** sont à réaliser avant le **2 septembre 2024**.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom du/des responsables légaux) :

atteste avoir lu et accepté(e) les [Conditions Générales des Prestations](#) pour l'année 2024-2025.

Date :

Signature du/des responsables légaux :

Signature manuelle obligatoire